

Mobilités**Giratoire des Gayeulles : l'aménagement cyclable pérennisé et amélioré**

À partir du lundi 22 mai, des travaux vont avoir lieu au niveau du giratoire des Gayeulles afin de réaliser l'aménagement cyclable définitif du giratoire et ainsi pérenniser l'aménagement transitoire réalisé en 2021.



Vue du giratoire depuis le boulevard de Vitré © Rennes Métropole

Le giratoire des Gayeulles constitue un point de passage obligé pour les cyclistes et les piétons souhaitant rejoindre le parc des Gayeulles et/ou la ZAC Saint-Sulpice depuis le centre-ville et le boulevard de Vitré. Avec un trafic motorisé conséquent, ce giratoire de conception ancienne était anxiogène pour les cyclistes compte tenu des vitesses pratiquées par les conducteurs.

[L'aménagement expérimental installé en 2021](#) a permis une réduction nette de la vitesse des véhicules motorisés en amont et dans le giratoire, et une sécurisation des traversées cyclables en limitant les angles morts et en confortant la priorité des cyclistes.

Dans une logique d'amélioration continue, l'aménagement définitif, inspiré des principes néerlandais, va nettement améliorer la lisibilité et le confort pour tous les usagers. Il prévoit :

- **une piste cyclable bidirectionnelle**, éloignée de la voie de circulation générale et séparée des trottoirs ;
- **des plateaux piétonniers surélevés** pour sécuriser les traversées piétonnes et cyclables en améliorant la co-visibilité ;
- **une voie unique de circulation** pour les véhicules motorisés dans l'anneau du giratoire.

La végétalisation et la désimperméabilisation des sols est prévue à l'occasion de cette opération avec la plantation d'arbres et d'espaces verts sur 1 700 m². Il est également prévu le remplacement de l'éclairage public par des LED moins énergivore.

Pratique

Les travaux auront du lundi 22 mai au vendredi 22 septembre (sous réserve des aléas techniques et météorologiques) et sont organisés en 4 phases afin d'intervenir successivement sur les 4 cadrans du giratoire. Le détail des phases et les déviations mises en place sont à retrouver ici : https://travaux.rennesmetropole.fr/wp-content/uploads/2023/05/4p_gayeulles-vf_compressed.pdf.

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

